



LE BULLETIN DE TECOU

JUIN
2022



LE MOT DU MAIRE

Ca y est...Voilà l'été !

Les restrictions sanitaires étant, pour le moment, derrière nous, nous allons pouvoir nous reconnecter avec le « monde d'avant ». Chacun va pouvoir profiter des beaux jours en recevant à nouveau, sa famille, ses amis, ses voisins : apéritifs et grillades à la tombée du jour sont des moments privilégiés et conviviaux...Quelques verres qui trinquent, quelques éclats de rire...C'est cela qui fait la qualité de vie dans nos villages ruraux avec, bien sûr, une bonne dose de modération et de tolérance.

Beaucoup de manifestations ont été organisées ou vont être organisées par les associations avec la commune :

- Vide grenier et fête du village les WEdu 26 mai et 3-4 juin pour le comité des fêtes,
 - Le festival de blues les 4 et 5 juin pour l'association Extra Red Blues, Bluztrack et la commune,
 - Un apéro-jazz le 9 juillet avec l'ADDA du Tarn, l'association Coco Jazz et la commune...
 - Livresse des mots le dimanche 28 août,
 - Un spectacle « Furte TRIO » dans le cadre de notre partenariat avec la scène nationale d'Albi,
 - Un concert de Coco Jazz le 29 octobre,
 - LA TALVERA en partenariat avec la MJC le we du 5/6 novembre
- Et bien d'autres évènements...

Autre moment très attendu : l'ESSENTIEL, le café restaurant multiservices ouvre ses portes très prochainement !!

Ces manifestations sont l'occasion de se retrouver sur des moments de partage et illustre, s'il le fallait encore, le dynamisme de notre village où il fait bon vivre...

Je vous souhaite une bonne lecture et de très bonnes vacances.



l'essentiel

Nous y sommes presque ! Le café-restaurant-épicerie l'Essentiel va bientôt ouvrir.



«La municipalité est heureuse de vous présenter Alycia Angeloni et Adel Bekkar, nouveaux Técounais et gérants du café-restaurant-épicerie. Depuis peu parmi nous avec leurs deux filles Leyna et Lya, ils travaillent à l'ouverture de l'Essentiel. Dès que nous connaissons la date de l'ouverture, nous vous convierons à une réunion d'information lors de laquelle vous ferez leur connaissance et pourrez échanger avec eux».

Ils vous ont préparé un questionnaire qui les aidera à mieux cerner les souhaits des habitants. Lorsque vous l'aurez reçu, n'hésitez pas à le déposer en mairie ou bien à le remplir en ligne via le site de la mairie. Vos réponses leur seront d'une grande aide. Les travaux commencés l'été dernier ont très rapidement donné corps à un bâtiment constitué de plusieurs modules qui feront face au lac et à la salle multiculturelle. L'entrée du café donne sur l'espace restauration et une grande terrasse avec sa jolie vue sur le lac, mais aussi sur l'épicerie qui sera tenue essentiellement par Alycia. Ensuite vient le local dédié aux réserves et à la cuisine du chef, Adel. Enfin, le logement des gérants termine le bâtiment. L'épicerie dispose aussi de sa propre entrée.



Comme nous pouvons le constater, l'ensemble s'intègre bien dans l'entrée du village et le sera encore mieux lorsque le bourg aura été réaménagé. A noter que cette construction nous permet aussi de disposer d'une nouvelle salle communale de 80m² sous le niveau du commerce ainsi que d'un espace ouvert mais en partie à l'abri de la pluie, sous le restaurant. Gageons que ces espaces donneront des idées pour de futures activités conviviales.

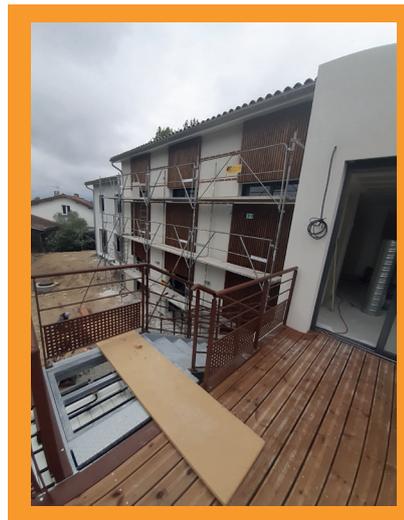
Avancement des travaux...

Dans le dernier bulletin, nous avons mis les premières photographies du chantier et quelques esquisses des plans intérieurs. Voici quelques étapes qui ont suivi et éléments encore plus concrets.

Espace bar-restauration-terrasse :



Travaux terrasse



Vue travaux côté bar :



Vue 3D du restaurant :



TRAVAUX REALISES ET EN COURS

«La mairie est heureuse de vous annoncer que les travaux du Chemin De Gineste sont terminés».



FIBRE :

Suite à de nombreuses remontées concernant des problèmes liés au raccordement de la fibre, la commune vous informe qu'elle n'est pas compétente dans ce domaine.



POINT ACTUALITE SUR LA FIBRE :

Tout dysfonctionnement peut être signalé en contactant directement SFR, chargé du déploiement de la fibre sur l'ensemble du département du Tarn via le formulaire sur le site « TARN FIBRE » /une question/particuliers/autres questions/si vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question, vous pouvez nous envoyer un message.
Ou contacter le département, maître d'ouvrage du déploiement de la fibre.

La commune, malgré de nombreux efforts pour avoir les informations, n'a malheureusement pas plus connaissance des dates d'éligibilité des différents secteurs de la commune.

Si des informations venaient à nous parvenir, elles seront portées à connaissance sur notre site internet www.tecou.fr.

Vous remerciant pour votre compréhension.

Notre école se porte bien...



L'année se termine doucement et chaudement ...Les enfants fêteront la fin de cette belle année le vendredi 1 juillet lors de la kermesse...Merci à tous les enseignants, personnels de l'école et parents de rendre possible de beaux moments d'échange et d'amusement comme celui -ci... Le jour de la kermesse , Lise Martin , chanteuse-compositrice qui a travaillé à la création d'une chanson avec les enfants, ils vous feront une présentation de leurs résultat ...

Merci à l'ETAPE qui aide l'école sur chacune de ces sorties ..

Dans la continuité de beaux projets, un partenariat entre l'atlas de la Biodiversité sur la commune initiée par la municipalité et les enfants de CM va voir le jour prochainement ...

Le relais se fera également cet été , autour de la création de nichoirs et de fiches « totem » lors du chantier jeune . Merci à toute l'équipe de la MJC...

De nombreuses sorties ont eu lieu et d'autres sont encore au programme sur les semaines à venir :

- Le 2 juin Ferme pédagogique à Briatexte pour la petite et moyenne section.
- Le 28 juin AnimaParc à Le Burgaud pour les 2 classes de PS/MS/CP
- Le 13 juin Micropolis pour les CM1 et CM2
- Le 4 juillet Archéosite de Montans pour les CE1 et CE2

L'école à la rentrée de septembre accueillera environ 101 enfants. La répartition par classe ne va pas être évidente ...Il y a de grandes disparités d'effectifs entre les niveaux .

PS/MS : 30 enfants

CE1/CE2 : 23 enfants

GS/CP : 30 enfants

CM1/CM2 : 18 enfants

A bientôt et Très bonnes vacances à tous...



Les associations de Técou

Dans chaque journal, retrouver des informations sur les différentes associations técounoises.

Dans une ambiance conviviale, nous rythmons la vie festive de la commune en organisant diverses manifestations tout au long de l'année. Dans ce numéro, vous retrouvez des informations du comité des fêtes et de l'étape.

Les activités du comité des fêtes tout au long de l'année:

Le Comité a pour but de promouvoir l'image de la commune au travers de différentes actions.



Découvrez notre site internet et notre page facebook :

 www.comitefestecou.fr  Comité-des-fêtes-de-Técou

L'ETAPE, créateur de bonheur.



La fin de l'année approche et l'entente tecounaise des amis et parents de l'école n'a pas fini de faire parler d'elle. Le bilan de cette année: des contraintes sanitaires allégées et de beaux moments partagés. Les objectifs sont presque atteints. L'association a pu aider l'école en finançant les sorties cinéma et spectacles FOL. L'organisation d'un gouter de Noël, en présence de la compagnie Artemisia et en partie financé par la vente des chocolats, a ravi petits et grands. Enfin deux repas déguisés pour Halloween et Carnaval auront permis de créer du lien entre les parents et de merveilleux souvenirs pour nos enfants. Nous vous attendons nombreux pour la kermesse qui aura lieu le vendredi 1er juillet et dont le but sera d'aider à financer les sorties scolaires de fin d'année. Toutes les bonnes intentions sont toujours accueillies à bras ouverts au sein de l'ETAPE, n'hésitez pas à venir échanger avec nous.

Naissance

- 4 Janvier : Ethan ADELL
- 5 Février : Mia AIRAUDO
- 5 Février : Léon GALTIER
- 20 Février : Charli LAFON
- 15 Avril : Lilian SIZUN

Mariage

- 12 Février : Thomas PORTAL et Laura FLORES PADRON

Décès

- 6 Avril : Guy André LALLEMAND

Demande de titres d'identité

Afin de réduire de façon significative le délai d'obtention d'un titre d'identité, voici quelques bonnes pratiques :

- le recours à la pré-demande en ligne qui permet de diminuer la durée des rendez-vous et ainsi d'augmenter le nombre créneaux proposés.
- le dépôt de la demande dans la mairie de son choix parmi celles équipées du dispositif de recueil (quand un rendez-vous est pris il doit être honoré et le demandeur ne doit pas prendre plusieurs rendez-vous pour un même titre au risque d'engorger les plannings)
- la complétude du dossier : peu de documents sont nécessaires pour renouveler un titre mais nombre de procédures sont ralenties à cause d'une erreur ou d'un oubli de pièces.
- demander à nos concitoyens déjà détenteurs d'un titre d'identité en cours de validité, de ne pas faire de demande, dans le seul objectif d'obtenir, par exemple une carte d'identité au nouveau format.

Toujours dans le même objectif de réduire les délais de délivrance des titres, il a été acté que les élèves et étudiants devant prouver leur identité pour motif d'examen pourraient produire un titre d'identité expiré depuis moins de 5 ans : celui-ci sera considéré comme valable dans ces circonstances. De même les titres expirés depuis moins de 5 ans seront considérés comme valables pour l'inscription au permis de conduire.

Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur en accord avec l'AMF, demande afin de fluidifier le traitement des demandes, de traiter en priorité les demandes justifiées par les motifs suivants :

- démarches nécessitant obligatoirement la présentation d'un document officiel en cours de validité, permettant de vérifier l'identité, telles que celles effectuées auprès d'un établissement bancaires ou auprès d'un notaire
- départ à l'étranger urgent et imprévisible : motif familial, urgence liée à des conditions de santé, déplacement professionnel imprévu
- usager dépourvu de tout titre d'identité, suite à perte ou vol de son titre

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

🟡 Jardiner sans brûler :

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.
Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

🟡 Planter sans dépasser :

la plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :
Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

🟡 Bien vivre avec les animaux :

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser. Les chiens ne doivent pas divaguer seuls

🟡 Stop aux bruits inutiles :

Tout type de bruit (domestique, tondeuse, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, etc... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement et ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables : de 9 h 00 à 12h00 et de 14 h 00 à 20 h 00 ;

Les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 20 h 00 ;

Les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.

Horaires Mairie Durant l'été

JOURS	Matin	Après-midi
Lundi / Mardi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h00
Mercredi	8h30 - 12h30	Fermé
Jeudi	Fermé au Public	Fermé au Public
Vendredi	8h30 - 12h30	13h30 - 16h00
Samedi	9h00 - 12h00 (fermé en juillet/Août)	Fermé

Numéros utiles

Ecole : 05.63.33.01.22

Cantine : 05.46.33.49.82

ALAE (MJC) : 05.63.34.65.27

Les urgences : 112

Pompiers : 18

Samu : 15

Ce journal a été élaboré par la commission communication. La prochaine parution verra le jour courant automne 2022.

Bonnes vacances à tous...